



Réf.	Rubriques	Tarifs	Assurance Facultative
C1 - AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS & INSCRIPTIONS VOLLEY			
C01	GSA - GSD/GSR - UGS - Première Affiliation*	17 €	
C02	Réaffiliations GSD/GSR- GSA LOISIR & UGS	33 €	
C03	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	109 €	
C04	Réaffiliations GSA REGIONAL	197 €	
C05	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	272 €	
C06	Première création Bassin de Pratiques	17 €	
C07	Renouvellement Bassin de Pratiques	33 €	
C08	Première affiliation CLUB JEUNES*	17 €	
C09	Réaffiliation CLUB JEUNES	33 €	
* voir notice première affiliation - Pack création d'un GSA (annexe 2 du RG Licences et GSA)			
L1 - LICENCE DE BASE ENCADREMENT			
L01	Extension DIRIGEANT	26 €	0,57 €.
L02	Extension SOIGNANT	32 €	0,57 €.
L03	Extension - ARBITRE - à partir de M18	32 €	0,57 €.
L04	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	32 €	0,57 €.
L05	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	32 €	0,57 €.
L06	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	16 €	0,57 €.
L07	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 3€	7 €	0,57 €.
L08	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	127 €	
LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE			
L2 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL			
L09	Statut PRO - REVERSEMENT > LR 20€ & LNV 20€	108,00 €	
L10	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	43 €	0,57 €.
L11	M21 - M18	43 €	0,57 €.
L12	M15 - M13 - M11 - M9	22 €	0,57 €.
L13	M7	12 €	0,57 €.
L14	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	127 €	
L15	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	73 €	
L16	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	73 €	
LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE			
L3 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR			
L17	MASTERS (40 ans et +)/SENIORS /M21/M18	26 €	0,57 €.
L18	M15/M13/M11/M9/M7	14 €	0,57 €.
L19	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18	43 €	
L4 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY			
L20	MASTERS/SENIORS	13 €	0,57 €.
L21	M21 - M18	11 €	0,57 €.
L22	M15 à M11	9 €	0,57 €.
L23	PASS PARA-VOLLEY (CM licence initiale) - REVERSEMENT > LR 3€	7 €	0,57 €.
L24	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18	42 €	
LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE			
L5 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB			
L25	à partir de M18	26 €	0,57 €.
L26	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) - REVERSEMENT > LR 5€	10 €	0,57 €.

Réf.	Rubriques	Tarifs	Assurance Facultative
L6 - LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS			
L27	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 10€	17 €	0,57 €.
<i>LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE</i>			
L7 - LICENCE TEMPORAIRE			
L28	Validité 1 mois	7 €	0,57 €.
L29	Validité 3 mois	16 €	0,57 €.
L8 - LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION			
L30	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	
L9 - TITRE DE PARTICIPATION PASS SMASHY			
L31	PASS SMASHY	gratuité	
L10 - SURCLASSEMENTS			
L32	Simple Surclassement	gratuité	
L33	Double Surclassement	22 €	
L34	Triple Surclassement	27 €	
L11 - LICENCES CLUB JEUNES			
L35	EXTENSION DIRIGEANT	gratuité	
L36	Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	gratuité	
L37	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY-BALL - REVERSEMENT > LR 1€	2 €	0,57 €.
<i>LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE</i>			
LD - OPTION OPEN ET PPF			
D1	OPTION OPEN	16 €	
D2	OPTION PPF	67 €	
LM - LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA (Ligues Métropolitaines)			
M1	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	5 €	
M2	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)	11 €	
M3	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)	5 €	
M4	2ème extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement	5 €	
IF - INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation			
IF1	Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	4 saisons	
IF2	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	20 €	
IF3	Valeur point de formation LICENCE EDUCATEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	à l'étude CCEE	
IF4	Valeur point de formation LICENCE ARBITRE de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	à l'étude CCA	

Réf.	Rubriques	Tarifs	Assurance Facultative
LICENCES LIGUES ULTRA-MARINES			
UC1 - AFFILIATIONS & REAFFILIATIONS UM			
UC01	GSA & GSD Première affiliation UM	17 €	
UC02	REAFFILIATION PRATIQUE UNIQUE (LOISIRS - VOLLEY-BALL - OUTDOOR -	37 €	
UC03	REAFFILIATION DOUBLE PRATIQUE (VOLLEY - OUTDOOR - PARA-VOLLEY)	43 €	
UC04	A partir de la 3ème affiliation GSA (VOLLEY BALL / BEACH VOLLEY / PARA VOLLEY)	65 €	
UL1 - LICENCE DE BASE ENCADREMENT			
UL05	EXTENSION DIRIGEANT	9,00 €	0,57 €.
UL06	EXTENSION SOIGNANT	11,00 €	0,57 €.
UL07	EXTENSION ARBITRE - à partir de M18	11,00 €	0,57 €.
UL08	EXTENSION EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	11,00 €	0,57 €.
UL09	EXTENSION EDUCATEUR SPORTIF STATUT PRO	11,00 €	0,57 €.
UL10	EXTENSION JEUNE ARBITRE - de M15 à M9	10,00 €	0,57 €.
UL11	EXTENSION PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 3€	7 €	0,57 €.
UL12	DROIT DE MUTATION ARBITRES & EDUCATEURS	23,00 €	
<i>LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE</i>			
UL2 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL			
UL13	MASTERS - (40 ans & +) - SENIORS	15,00 €	0,57 €.
UL14	M21 - M18	14,00 €	0,57 €.
UL15	M15 - M13 - M11 - M9	8,00 €	0,57 €.
UL16	M7	5,00 €	0,57 €.
UL17	DROIT DE MUTATION EXTENSION VOLLEY-BALL - à partir de M18	23,00 €	
UL3 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR			
UL18	MASTERS - SENIORS - M21 - M18	9,00 €	0,57 €.
UL19	M15 à M7	5,00 €	0,57 €.
UL20	DROIT DE MUTATION à partir de M18	15,00 €	
UL4 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY			
UL21	MASTERS - SENIORS - M21 - M18	5,00 €	0,57 €.
UL22	M15 - M13 - M11 - M9 - M7	4,00 €	0,57 €.
UL5 - LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB			
UL23	MASTERS - SENIORS - M21 - M18	9,00 €	0,57 €.
UL24	COMPET'LIB PASSERELLE	4,00 €	0,57 €.
UL6 - LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS			
UL25	à partir de M18 - REVERSEMENT > LR 4€	8,00 €	0,57 €.
<i>LE REVERSEMENT IMPLIQUE L'ABSENCE DE COTISATION REGIONALE</i>			
UL7 - LICENCE TEMPORAIRE			
UL26	Validité 1 mois	4 €	0,57 €.
UL27	Validité 3 mois	8 €	0,57 €.
UL8 - LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION			
UL28	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	
UL9 - TITRE DE PARTICIPATION PASS SMASHY			
UL29	PASS SMASHY	gratuité	
UL10 - OPTION OPEN			
UL30	OPTION OPEN	7,00 €	
UL11 - SURCLASSEMENTS			
UL31	Simple Surclassement	0,00 €	
UL32	Double Surclassement	22,00 €	
UL33	Triple Surclassement	27,00 €	

Ref.	 A M E N D E S - 1	MONTANTS 22/23
RECLAMATIONS & APPELS		
1	DROIT DE RECLAMATION COMMISSION CENTRALE (DROIT DE CONSIGNATION)	250 €
2	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL EN COMMISSION FEDERALE D'APPEL	400 €
COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CCSR)		
3	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié	155 €
3	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié (décision sursis à seuil SUPERIEUR)	516 €
4	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions LNV & ELITE Féminine	423 €
5	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions Elite Masculine, Nat 2 & 3	615 €
6	FRAIS DE DOSSIER ANNULATION DE LICENCE	10 €
7	ABSENCE D'ARCHIVAGE éléments constitutifs de la demande licence 30 jours après saisie	30 €
8	MEMBRE DE L'INSTANCE DIRIGEANTE D'UN GSA NON LICENCIÉ EXTENSION DIRIGEANT	52 €
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE (CCS)		
CALENDRIERS CCS volley ball		
9	MODIFICATION DE SALLE - DIVISIONS SENIORS sans changement	11 €
10	MODIFICATION D'IMPLANTATION SENIOR durant le même week-end	70 €
11	MODIFICATION D'IMPLANTATION JEUNES durant le même week-end	35 €
12	CHANGEMENT D'IMPLANTATIONS changement Week-end ou passage en semaine	200 €
MISES EN PLACE DES RENCONTRES CCS volley ball		
13	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE SENIOR 1/2 heure avant l'horaire match	82 €
14	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE JEUNES 1/2 heure avant l'horaire rencontre	41 €
15	NON PRESENTATION BALLONS REGLEMENTAIRE	155 €
16	NON PRESENTATION PLAQUETTES championnats sénior ELITE N2 N3	21 €
17	ABSENCE 3 BALLONS & 3 RAMASSEURS BALLONS (SENIOR ELITE)	41 €
FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS CCS volley ball		
18	LICENCE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)	15 €
19	FEUILLE DE COMPOSITION EQUIPE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - TCF	10 €
RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET - TCF		
20	Pour les compétitions en SEMAINE > Avant le lendemain 0h00 (minuit) >	26 €
21	Pour les compétitions du SAMEDI > Avant le même SAMEDI 0h00 (minuit) >	52 €
22	Pour les compétitions du DIMANCHE > Avant le même DIMANCHE 20h00 >	52 €
FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENU - TCF		
23	Envoyée(s) APRÈS LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
24	NON PARVENU FFVolley 7 JOURS APRES LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
25	plus par jour de retard supplémentaire à partir du 8ème jour	31 €
FORFAITS & PENALITES - CCS volley ball & beach (compétitions de clubs)		
> CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match		
26	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	2 064 €
27	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	3 096 €
28	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	4 128 €
29	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	825 €
30	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE ELITE	12 377 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match		
31	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	1 548 €
32	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	2 322 €
33	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	3 096 €
34	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	619 €
35	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE DEUX	9 283 €

Ref.	FFvolley	A M E N D E S - 2	MONTANTS 22/23	
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match				
36		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	1 032 €	
37		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	1 548 €	
38		PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	2 064 €	
39		PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	413 €	
40		FORFAIT GENERAL EN NATIONALE TROIS	6 189 €	
> TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - BEACH)				
41		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	100 €	
42		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	200 €	
43		PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	300 €	
44		PENALITE/ FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	300 €	
45		Indemnité kilométrique versée aux GSA se déplaçant par GSA PENALITE/FORFAIT/équipe >	1,70 €	
> phases FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES - BEACH) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES				
46		SAISIE RENSEIGNEMENTS D'INSCRIPTIONS EPREUVES PHASES FINALES hors delai	100 €	
47		ABSENCE D'ARBITRE LICENCIE ACCOMPAGNANT LA DELEGATION (voir RPE epreuves)	400 €	
48		PENALITE/FORFAIT PAR MATCH (décisions CCS de sursis à) >	413 €	
AUTRES AMENDES & DROITS - CCS volley ball				
49		Absence de JIFF en Championnat et Coupe de France Fédérale - Par Joueurs (ses) et Par match	516 €	
50		Absence de JIFF en Coupe de France PRO (par Joueurs(ses) & par match)	2500 €	
51		Absence de JIFF en Finale de Coupe de France PRO (par joueurs(ses) & par match)	5000 €	
52		NON PRESENCE responsable de salle pour un Match (titulaire licence encadrant)	51 €	
53		NON PRESENCE responsable de l'espace de compétition (titulaire licence encadrant)	102 €	
53		Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée (Entraîneur Principal, Entraîneur Adjoint - Médecin ou Soignant)	300 €	
54		facturation hors frais postaux de FICHE DE ROTATION à l'unité >	0,50 €	
55		facturation d'envoi SUPPLEMENTAIRE de fichier FDME (GSA demandeur) >	1 €	
56		facturation hors frais postaux de FEUILLE DE MATCH version papier >	1 €	
DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)				
> ABSENCE OU FORFAIT GENERAL DE L'ÉQUIPE RESERVE D'UNE EQUIPE PREMIERE EVOLUANT				
57		OBLIGATIONS DAF	EN DIVISIONS LNV ou ELITE >	4 126 €
58		OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 2 >	3 094 €
59		OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 3 >	2 579 €
60		NON RESPECT DU DELAI DE DECLARATION DAF		413 €
61		ABSENCE DE DECLARATION DAF 2 MOIS APRES DELAI LIMITE		1 239 €
62		ABSENCE OU FORFAIT GENERAL en COUPES DE France JEUNES		1 239 €
63		NOMBRE DE LICENCIES MANQUANTS AU 31 JANVIER DE LA SAISON EN COURS		103 €
64		NOMBRE DE DEMI-UNITES DE FORMATIONS ET D'EQUIPES 6X6 MANQUANTES (par 0,5 UF ou équipes)		413 €
65		AUCUNE EQUIPE 6X6 JEUNES ENGAGEES CHAMPIONNATS DE LA SAISON EN COURS		413 €
COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI (CCEE)				
Partie Haute				
66		Non-conformité Entraîneur Principal LNV (par match)	1000 €	
67		Non-conformité Entraîneur Principal Elite Eligible (par match)	800 €	
68		Non-conformité Entraîneur Principal Elite non Eligible (par match)	800 €	
69		Non-conformité Entraîneur Principal CFCP (par match)	1000 €	
70		Non-conformité Entraîneur Adjoint LNV (par match)	800 €	
71		Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite Eligible (par match)	800 €	
72		Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite non Eligible (par match)	800 €	
73		Non-conformité Entraîneur Adjoint CFCP (par match)	1000 €	
74		Non-conformité Entraîneur Référent (par saison - N2, N3)	1500 €	
Partie Complémentaire				
75		Absence Certificat Educateur (par entraîneur et par saison)	500 €	
76		Absence Module DRE2 VB (par entraîneur et par saison)	500 €	
Divers				
77		Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (LNV, Elite CFCP)	1000 €	
78		Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (N2, N3)	500 €	
79		Absence de déclaration de modification d'entraîneur (LNV, Elite CFCP)	1000 €	
80		Absence de déclaration de modification d'entraîneur (N2, N3)	500 €	

Ref.	 A M E N D E S - 3	MONTANTS 22/23
COMMISSION CENTRALE DE L'ARBITRAGE (CCA)		
81	ABSENCE D'ARBITRE NON JUSTIFIÉE (décision CCA par arbitre)	55 €
82	DROIT DE DEMANDE DE RECUSATION D'ARBITRE (décision CCA par saison et par arbitre)	309 €
83	FEUILLE DE MATCH (version papier ou informatique) mal tenue (GSA ou organisateur)	25 €
84	AMENDE GSA - DEFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE >	2 000 €
85	AMENDE GSA - DEFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE (par 1/4 de quota) >	500 €
86	AMENDE GSA - ABSENCE DE MARQUEUR OU DE MARQUEUR DIPLOMÉ >	25 €
87	AMENDE GSA - MARQUEUR NON LICENCIE >	50 €
SECTEUR BEACH VOLLEY/SNOW VOLLEY		
> AMENDES RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA		
88	RETRAIT SERIE 1 et CF moins de 10 jours NON JUSTIFIE	67 €
89	RETRAIT TOUTES LES AUTRES SERIE 2 et 3 moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
90	CHANGEMENT DE JOUEUR - TOUTES DIVISIONS moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
> ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants		
91	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France SENIORS - FINALES INTER-CLUBS & SERIE 1	268 €
92	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France JEUNES	155 €
93	ABSENCE TOURNOI - REGIONALE & SERIE 2	67 €
94	ABSENCE TOURNOI - DEPARTEMENTALE & SERIE 3 & Qualifications Champ. de france de Jeunes	52 €
95	Défaut de présentation de licence	15 €
96	Joueur/joueuse forfait général	250 €
97	ABSENCE TOURNOI - jeunes	21 €
> SERIE 1 et CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des équipes participantes		
98	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE tableau principal	134 €
99	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE qualifications	106 €
ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE (après avoir averti l'Organisateur du tournoi par email ou SMS)		
100	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES	335 €
>Série 2 et 3 : à l'encontre des équipes participantes		
101	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE tableau principal	60 €
102	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE qualifications	20 €
103	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE (après avoir averti l'Organisateur du tournoi mail-sms)	10 €
104	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES	150 €
105	Défaut de tenues règlementaires (par rencontre)	60 €
106	Coaching non autorisé en dehors de l'aire de jeu	50 €
107	Poursuite compétition (au sein d'un même tournoi) après un match perdu par forfait	30 €
> Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI		
108	A l'encontre organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi	68 €
109	Défaut ou non respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications	309 €
110	Défaut ou non respect - Gestions Sportives / Accueils	516 €
111	Défaut ou non tenue de la feuille de match officielle - Série et CF (par manquement/match)	5 €
112	Défaut ou non respect - Général du cahier des charges	2 579 €
> ABUS à l'encontre des licenciés participants		
113	VALEUR DE L'AMENDE DE BASE (ADB) POUR LES ABUS	52 €
114	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur terrains annexes = ADB x 1 soit >	52 €
115	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur Terrain Principal = ADB x 2 soit >	103 €
116	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur terrains annexes = ADB x 2 soit >	103 €
117	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 3 soit >	155 €
118	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
119	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
120	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
121	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
122	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur terrains annexes = ADB x 4 soit >	206 €
123	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 5 soit >	258 €
124	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur terrains annexes = ADB x 5 soit >	258 €
125	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur Terrain Principal = ADB x 6 soit >	309 €

MLDA 22/23 - 1.DROITS - Engagements Epreuves Fédérales - 5



réf.	MONTANTS DES ENGAGEMENT	EPREUVES
E1 - CHAMPIONNATS DE FRANCE VOLLEY BALL		
E11	7115 € 78 € x nb match 52 € + 78 €	Redevance CHAMPIONNAT de FRANCE - ELITE 22/23 Indemnités Arbitrages ELITE 22/23 (1872 € si 24 match) Match de barrage par équipe et par match
E12	5024 € 66 € x nb match 52 € + 66 €	Redevance CHAMPIONNAT de FRANCE - NATIONALE 2 - 22/23 Indemnités Arbitrages NATIONALE 2 22/23 (1452 € si 22 match) Match de barrage par équipe et par match
E13	3445 € 59 € x nb match 52 € + 59 €	Redevance CHAMPIONNAT de FRANCE - NATIONALE 3 - 22/23 Indemnités Arbitrages NATIONALE 3 22/23 (1180 € si 20 match) Match de barrage par équipe et par match
E14	0,60 € / km.	PEREQUATION KILOMETRIQUE PAR DIVISION FEDERALE CALCULS DU LISSAGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS POUR 2 VOITURES
E15	92 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - SENIORS PROFESSIONNELLE 22/23
E16	80 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - SENIORS AMATEUR 22/23 A voir si la compétition existe
E16	79 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - SENIORS FEDERALE 22/23
E2 - COUPE de FRANCE - CATEGORIES JEUNES VOLLEY BALL		
E17	66 €	ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE - JEUNES VOLLEY BALL 22/23 - M21 & M18
E18	66 €	ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE - JEUNES VOLLEY BALL 22/23 - M15 & M13
E19	33 €	ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE - JEUNES VOLLEY BALL 22/23 - M11
E3 - BEACH VOLLEY épreuves de clubs		
E20	72 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - SENIORS BEACH 22/23 ELITE (collectifs 2 équipes)
E21	66 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - SENIORS BEACH 22/23 FEDERAL
E22	66 €	ENGAGEMENT COUPE de FRANCE - JEUNES BEACH 22/23 M18, M15, M13
E4 - BEACH VOLLEY tournois		
E23	185 €	ENGAGEMENT 22/23 TOURNOI SERIE 1
E24	62 €	ENGAGEMENT 22/23 TOURNOI SERIE 2
E25	21 €	ENGAGEMENT 22/23 TOURNOI SERIE 3
E5 - EPREUVES COMPET LIB		
E26	gratuité	COUPE DE FRANCE COMPET LIB 22/23 SENIORS (engagement régional)
E27	gratuité	COUPE DE FRANCE COMPET LIB 22/23 VETERANS (engagement régional)
E6 - EPREUVES DE PARA VOLLEY 22/23		
E28	87 €	Volley Ball SOURDS Championnat & Coupes de France
E29	26 €	Volley Ball SOURDS Coupe de France 6x6
E30	11 €	Volley Ball SOURDS Coupe de France 4x4
E31	154 €	Volley Ball SOURDS DROITS D'ORGANISATION FINALE Championnat & Coupe de France 6x6
E32	102 €	Volley Ball SOURDS DROITS D'ORGANISATION FINALE Coupe de France 4x4
E33	12 €	Beach Volley Ball SOURDS Coupe de France par équipe
E34	10 €	Beach Volley Ball SOURDS Coupe de France par paire
E35	52 €	Beach Volley Ball SOURDS DROITS D'ORGANISATION Coupe de France par équipe
E36	102 €	Beach Volley Ball SOURDS DROITS D'ORGANISATION FINALE Coupe de France par équipe
E37	52 €	CHAMPIONNAT VB ASSIS
E7 - EPREUVES DE SNOW VOLLEY 22/23		
E38	180 €	ORGANISATION 22/23 TOURNOI - NOIR & ROUGE
E39	110 €	ORGANISATION 22/23 TOURNOI - BLEU
E40	60 €	ORGANISATION 22/23 TOURNOI - VERT

LES PHASES FINALES & BARRAGES 22/23

Rencontres sur plusieurs journées - Finales de Coupes de France - Epreuves de sélections

La participation à une PHASE FINALE est conditionnée par une INSCRIPTION à la phase finale (frais d'arbitrage inclus) + une PARTICIPATION AUX FRAIS d'hébergements et de restaurations

Prise en charge fédérale de l'hébergement et de la restauration des délégations participantes à une phase finale =
FRAIS DE JOURNEE (X) membres inscrits des délégations (X) nombre de journées de compétitions de la phase finale

F01	48 €	MONTANT DES FRAIS DE JOURNEE PRIS EN CHARGE 22/23
F02	381 € 120 €	INSCRIPTION FINAL FOUR - 6x6 SENIORS & participation hébergement et restauration - 12 licenciés x 2 jours
F03	190 € 60 €	INSCRIPTION FINAL 4 équipes - 6x6 SENIORS & participation hébergement et restauration - 12 licenciés x 1 jour
F04	580 € 178 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE JEUNES M15/M18/M21 (6x6) & participation hébergement et restauration - 12 licenciés x 3 jours
F05	382 € 134 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE JEUNES M13 (4x4) & participation hébergement et restauration - 9 licenciés x 3 jours
F06	191 € 74 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE JEUNES M11 (2x2) & participation hébergement et restauration - 6 licenciés x 2 jours
F07	382 € 98 €	INSCRIPTION CHALLENGE COMPET LIB SENIOR M40 (6x6) & participation hébergement et restauration -10 licenciés x 2 jours
F08	128 € 20 €	INSCRIPTION CHALLENGE COMPET LIB VETERANS M60 (4x4) & participation hébergement et restauration - 4 licenciés x 1 jours
F09	327 € 102 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE BEACH JEUNES M13 & participation hébergement et restauration - 7 licenciés x 2 jours
F10	327 € 145 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE BEACH JEUNES M15/M18 & participation hébergement et restauration - 7 licenciés x 3 jours
F11	286 € 118 €	INSCRIPTION Finales COUPE DE FRANCE BEACH SENIORS & participation hébergement et restauration - 6 licenciés x 3 jours
F12	572 € 384 €	INSCRIPTION VOLLEYADES M18 MAS & FEM (maxi volleyades) & participations hébergement et restauration - 13 licenciés x 3 jours
F13	572 € 384 €	INSCRIPTION VOLLEYADES M15 MAS & M14 FEM & participations hébergement et restauration - 13 licenciés x 3 jours
F14	382 € 266 €	INSCRIPTION VOLLEYADES M13 MAS & M12 FEM (mini volleyades) & participations hébergement et restauration - de 9 licenciés x 3 jours
F15	192 € 120 €	INSCRIPTION BEACH VOLLEYADES & participations hébergement et restauration - de 4 licenciés x 3 jours

ARBITRAGES 22/23

Frais de la table de marque à la charge exclusive du GSA recevant

A1 - RENCONTRES INTERNATIONALES 22/23

A11	100 €	1ER ARBITRE - 2EME ARBITRE - ARBITRE DE RESERVE
A12	100 €	ARBITRAGE A L'ETRANGER -Par jour de présence (Accompagnant une équipe nationale)
A13	51 €	JUGES DE LIGNE
A15	35 €	MARQUEURS

A2 - RENCONTRES NATIONALES SENIORS 22/23

L'indemnité versée correspond à la division du GSA recevant

A21	130 €	1ER & 2EME ARBITRE - CDF Professionnelle LIGUE A (concerne la CDF Professionnelle)
A22	110 €	1ER & 2EME ARBITRE - LIGUE B (concerne la CDF Professionnelle)
A23	78 €	1ER & 2EME ARBITRE - ELITE (concerne le Championnat de Fr. & les CDF)
A24	66 €	1ER & 2EME ARBITRE - NATIONALE 2 (concerne le Championnat de Fr. & les CDF)
A25	59 €	1ER & 2EME ARBITRE - NAT.3 & pré Nat. (concerne le Championnat de Fr. & les CDF)

A3 - RENCONTRES 3 ou 4 EQUIPES & 2 ou 3 MATCH sur 1 journée - 22/23

A31	25 €	1ER & 2EME ARBITRE - MATCH 2 Sets Gagnants JEUNES (les Coupes de France de jeunes)
A32	40 €	1ER & 2EME ARBITRE - MATCH 2 Sets Gagnants SENIORS (classements ou Coupes de France)
A33	66 €	1ER & 2EME ARBITRE - MATCH 3 Sets Gagnants SENIORS (classements ou Coupes de France)


A4 - AUTRES INDEMNITES 22/23		
A41	80 €	TOURNOI SERIE 1 - per diem/jour de compétition
A42	40 €	TOURNOI SERIE 1 - délai de route par 1/2 journée aller et retour - autorisation CCA

A6 - AUTRES INDEMNITES 22/23		
A61	12 €	MARQUEUR 1 Match en 2 Sets Gagnants
A62	22 €	MARQUEUR 1 Match en 3 Sets Gagnants
A63	31 €	MARQUEUR 1 Match en 3 Sets Gagnants (concerne la CDF Professionnelle)
A64	130 €	rencontre en semaine ≥ 150 Km Aller
A65	90 €	rencontre le dimanche à partir 17h
A66	51 €	JUGE DE LIGNE - Coupe de France PRO

A7 - RESPONSABILITES & JURY 22/23		
A71	80 €	Supervisions CCA
A72	90 €	FORMATIONS & JUGE ARBITRE / jour de présence y compris le délai de route
A73	80 €	DELEGUE CCA/CCS - SUPERVISION BEACH SERIE / jour de présence y compris le délai de route
A74	56 €	JURY PARA VOLLEY

A8 - Remboursements de frais d'arbitrages 22/23		
A81	0,33 €	< 400 Km Aller VB & BV INDIVIDUEL + Péages
A82	0,47 €	< 400 Km Aller VB & BV co-voiturage + Péages
A83	80 €	Frais Hoteliers plafonnés en Ile de France sur présentation de justificatif (Concerne les matches à plus de 200 kms aller du domicile)
A84	70 €	Frais Hoteliers plafonnés autres régions sur présentation de justificatif (Concerne les matches à plus de 200 kms aller du domicile)
A85	17 €	Restaurations - match couplés 2 jours + de 200 kms Aller (repas du soir et du midi (2ème jour) sur présentation de justificatif)

R1 - TARIFS REMBOURSEMENTS FEDERAL 22/23 - toutes missions hors corps arbitral		
R01	< 3h.30	DEPLACEMENT SNCF 2ème classe
R02	> 3h.30	DEPLACEMENT AVION classe économique
R03	0,33 € / km.	VEHICULE (individuel)
R04	0,47 € / km.	VEHICULE (covoiturage)
R05	justificatif	PEAGES
R06	80 €	HEBERGEMENT ILE DE France
R07	70 €	HEBERGEMENT hors ILE DE France
R08	17 €	RESTAURATIONS ILE DE France
R09	15,34 €	RESTAURATIONS hors ILE DE France

Ref.	 A M E N D E S - 4	MONTANTS 22/23
SECTEUR PARA VOLLEY "SOURDS" & "ASSIS"		
> COMPORTEMENT COMPETITION VOLLEY SOURD		
126	CARTON JAUNE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	5 €
127	CARTON ROUGE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	10 €
128	EXPULSION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	31 €
129	DISQUALIFICATION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	51 €
130	PENALITÉ EQUIPE (Tapis vert)	76 €
> AMENDES VOLLEY SOURD - VOLLEY BALL & BEACH VOLLEY		
131	FORFAIT GENERAL VOLLEY BALL	305 €
132	FORFAIT SIMPLE VOLLEY BALL par match	102 €
133	FORFAIT GENERAL BEACH VOLLEY par tournoi	102 €
134	FORFAIT SIMPLE BEACH VOLLEY par match	20 €
135	ABSENCE ARBITRE NON JUSTIFIÉE par match	61 €
136	ABSENCES (Arbitre justifié-ballons-chaise d'arbitre) par match	15 €
137	ABSENCES (scoreur manuel - bancs) par match	10 €
138	ABSENCE (fiche de position) par équipe et par match	1 €
139	ABSENCE DE NUMERO SUR LE MAILLOT (devant & derrière)	6 €
140	FEUILLE DE MATCH mal remplie	6 €
141	FEUILLE DE MATCH RETARD (avant le mardi suivant x 1) (avant 1 mois après la rencontre x 2)	10 €
142	FEUILLE DE MATCH RETARD (plus d'un mois après la rencontre)	20 €
143	retard saisie résultat internet (le lendemain) par match	5 €
> AMENDES COMMUNICATION VOLLEY SOURD		
144	ENVOI PROGRAMME SPORTIF 8 SEMAINES AVANT L'EVENEMENT	16 €
145	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 5 SEMAINES AVANT JOURNEE CLASSIQUE A LA CFVS	24 €
146	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 6 SEMAINES AVANT GRAND EVENEMENT A LA CFVS	33 €
147	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 4 SEMAINES AVANT Journée Classique & Grand Événement aux clubs et par club	10 €
148	CHANGEMENT D'IMPLANTATION NON JUSTIFIE APRES L'ENVOI DE L'AFFICHE	20 €
D N A C G (CACCF)		Minimum Maximum
149	PRODUCTION DOCUMENT NON CONFORME	300 € 1 500 €
150	COMPTABILITE, ERRONNEE,IRREGULIERE OU FRAUDULEUSE	500 € 4 500 €
151	NON COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS	500 € 4 500 €
152	COMMUNICATION D'INFORMATIONS INEXACTS ET/OU INCOHÉRENTES	500 € 4 500 €
153	OPPOSITION A UN CONTRÔLE	300 € 1 500 €
154	REFUS DE FOURNIR OU DE COMMUNIQUE DES RENSEIGNEMENTS	300 € 1 500 €
155	ABSENCE NON JUSTIFIEE A UNE AUDITION	300 € 1 500 €
156	NON RESPECT DES DECISIONS DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
157	NON RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS AUPRES DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
158	NON RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE DE CAC	500 € 4 500 €
159	PRODUCTION DOCUMENTS - INCOMPLETE - EN RETARD - ABSENCE	300 € 1 500 €
161	SITUATION NON REGULARISEE APRES MISE EN DEMEURE	PENALITES DOUBLEES
162	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL DEVANT LE CONSEIL SUPERIEUR DNACG	400 €
AMENDES & DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS		
Refus NON JUSTIFIE d'honorer une sélection nationale (VOLLEY - BEACH - PARA)		
163	amende individuelle déterminée par la Commission de DISCIPLINE >	1 547 €